

## Mettre en place un Observatoire de la Culture



### STATUT

Recommandation en cours

Version 4

### Travaux réalisés

- 1<sup>er</sup> août 2024 : L'Observatoire de la Culture est mis en place au sein du ministère de la Culture et remplace le Service des études et statistiques et de la documentation.
- 4 juillet 2024 : Dépôt du projet de loi n° 8410 portant création d'un Observatoire de la culture
- 2023 : Analyse de différents modèles d'observatoires de la culture ; définition des missions et du fonctionnement de l'Observatoire de la Culture
- 2022 : Vision stratégique et feuille de route pour le nouveau Service des études et statistiques et de la documentation du ministère de la Culture en vue de la création du futur Observatoire de la Culture
- 2022 : Recensement des observatoires au Luxembourg
- 2021 : Changement de l'appellation « Observatoire des politiques culturelles » en « Observatoire de la Culture », car plus adaptée aux futures missions (étude et évaluation du développement du secteur culturel, desquelles découlera l'orientation de la politique culturelle)

### Documentation

- [Dossier parlementaire n° 8410 : Projet de loi portant création d'un Observatoire de la culture](#)

### Contact

- Laurence Brasseur  
(+352) 247 86618  
laurence.brasseur@mc.etat.lu

## Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 09.01.2025